

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 7 juillet 2021

France Relance : Programme "Plantons des haies !" en Isère

Outils clés de la biodiversité, les haies en bordure de champs et l'agroforesterie intraparcellaire permettent d'abriter des animaux auxiliaires de cultures (pollinisateurs, prédateurs de ravageurs), lutter contre l'érosion des sols, améliorer la qualité et l'infiltration de l'eau dans le sol, stocker du carbone et s'adapter au changement climatique. Pourtant, depuis 1950, 70 % des haies ont disparu des bocages français et continuent de diminuer.

Dans le cadre du plan France Relance, le programme « Plantons des haies ! » vise à l'échelle du territoire national un objectif de 7 000 km de haies plantées en deux ans sur les parcelles agricoles.

Doté de 2 935 000 euros, un appel à projets a été lancé en mars dernier pour soutenir des opérations de plantations de haies ou d'alignements d'arbres intra-parcellaires sur les surfaces agricoles en Auvergne-Rhône-Alpes. Les actions d'animation qui accompagnent ces investissements sont également financées.

La première phase du programme régional, dédiée à la sélection des actions d'animation, a été clôturée le 17 mai dernier et l'ensemble des projets présentés a été retenu au vu de leur qualité. Ainsi, dans le cadre du plan France Relance, un montant de 665 000 euros est alloué à 26 structures labellisées pour accompagner des projets de plantation de haies dans les exploitations agricoles, dont 3 structures en Isère :

- la Chambre départementale d'Agriculture de l'Isère ;
- la Fédération départementale des Chasseurs de l'Isère ;
- le Parc naturel régional du Vercors.

**Contact presse
Bureau du cabinet et
de la communication interministérielle**



**PRÉFET
DE L'ISÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



La seconde phase du programme, consacrée à l'investissement des agriculteurs pour la plantation de haies et d'alignements d'arbres intra-parcellaires, est désormais ouverte et dotée de 2 267 000 €. Les agriculteurs peuvent déposer leurs demandes auprès de la Direction Départementale des Territoires (DDT) :

<https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/France-relance-Appel-a-projets,3935>

**Contact presse
Bureau du cabinet et
de la communication interministérielle**

Tél : 04 76 60 48 05
Mél : pref-communication@isere.gouv.fr
Twitter : @Prefet38

12, Place de Verdun
38000 Grenoble Cedex 01